

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

LaSSP - Laboratoire des sciences
sociales du politique

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Institut d'études politiques de Toulouse
Université Toulouse Capitole

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A

Rapport publié le 12/02/2026



Au nom du comité d'experts :

Ingrid Volery, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8^o du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Ingrid Volery, Professeur des universités, Université de Lorraine, Nancy

Mme Mélanie Albaret, Professeur des universités, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand

M. Pierre Blavier, Chargé de recherche, École des hautes études en sciences sociales, Paris

Experts :

Mme Guibourg Delamotte, Professeur des universités, Institut national des langues et civilisations orientales, Paris

M. Younès Haddadi, Ingénieur d'études, Centre national de la recherche scientifique, Lille

Mme Aurélie Jeantet, Maître de conférences, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris

CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Vincent Hoffmann-Martinot

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Eric Darras, Sciences Po Toulouse

M. Patrice Roussel, Université Toulouse Capitole

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire de Sciences Sociales du Politique
- Acronyme : LASSP
- Label et numéro : EA4175
- Composition de l'équipe de direction : M. Julien Weisbein

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS3 Le Monde social et sa diversité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité étudie, de façon interdisciplinaire, les phénomènes et les institutions politiques sur des terrains divers (services déconcentrés, collectivités locales), mais aussi différentes politiques publiques. Elle s'intéresse également aux recompositions des rapports au politique et des mouvements sociaux dans des domaines tels que l'environnement ou l'alimentation.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le LaSSP est le seul laboratoire du site toulousain se consacrant à l'étude transdisciplinaire des phénomènes et des institutions politiques. Depuis 2021, il est situé sur l'ancien site de la Manufacture des tabacs, en proximité de sa tutelle Sciences Po Toulouse et du second laboratoire associé à Sciences Po Toulouse, le LEREPS. Cette situation géographique lui permet de recevoir du public extérieur, mais aussi d'intensifier les collaborations avec le LEREPS. L'unité associe droit (en particulier droit public), science politique, sociologie et histoire dans une moindre mesure. Elle dispose donc d'une longue expérience dans la recherche interdisciplinaire, même si celle-ci s'inscrit principalement en sciences humaines et sociales.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité est sous la tutelle de Sciences Po Toulouse, mais elle entretient aussi des liens avec l'Université Toulouse Capitole qui structure en son sein les recherches en science politique. Elle a en outre développé des collaborations locales permettant la fusion (en cours) avec le CERTOP : organisation conjointe d'un séminaire, présence dans le même LabEx, collaborations scientifiques. Elle est inscrite dans le LabEx SMS et dans le PIA 4.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	12
Maitres de conférences et assimilés	13
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	26
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	2
Personnels non permanents d'appui à la recherche	1
Post-doctorants	0
Doctorants	21
Sous-total personnels non permanents en activité	24
Total personnels	50

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON-TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
IEP TOULOUSE	23	0	1
Autres	2	0	0
Total personnels	25	0	1

AVIS GLOBAL

L'unité est particulièrement dynamique et dispose d'une identité scientifique forte, constituée autour des études interdisciplinaires des phénomènes et des institutions politiques. Elle rassemble un collectif très intégré dans son environnement institutionnel local immédiat : Sciences Po Toulouse d'abord, dont elle porte la majeure partie de l'offre de formation mastérale, mais aussi quelques laboratoires partenaires, dont le CERTOP avec qui la fusion est projetée.

L'unité a déployé de gros efforts pour répondre aux recommandations faites lors de la précédente évaluation du Hcéres (renforcement du nombre de personnels titulaires d'une HDR et de la part de recherches financées, dépôt d'un projet auprès de l'ERC). Elle rencontre toutefois des limites organisationnelles (en matière de soutien au montage de projets de recherche et à la valorisation) que la fusion avec le CERTOP pourra contribuer à dépasser. La fusion permettra aussi au LaSSP de consolider et de rendre plus visibles certaines thématiques (environnement, alimentation, genre), d'approfondir la réflexion conduite en matière de violences de genre, de représentation paritaire et de gestion et de protection des données.

L'unité pourra également renforcer son expertise dans plusieurs domaines déjà investis (socialisations politiques, transitions politiques, systèmes éducatifs). Elle profitera de l'expertise du CERTOP pour renforcer sa propre contribution aux débats sociaux et citoyens (autour des libertés académiques, dans la contribution à la formation des collègues du secondaire, en intensifiant le lien avec d'autres acteurs publics et culturels locaux). La fusion des deux unités permettra enfin de trouver les leviers pour accéder à des financements de thèse dans les disciplines ne relevant pas de l'école doctorale droit et science politique du site.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

En 2019, le comité d'experts du Hcéres relevait un nombre limité de membres qualifiés à diriger des thèses et soulignait la nécessité d'un renforcement de l'accompagnement des doctorants à la professionnalisation. En réponse, l'unité a engagé une politique fructueuse — augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires de l'HDR et amélioration du taux d'encadrement des doctorants — et a aussi apporté des réponses innovantes : mise en place au sein du conseil de laboratoire d'un binôme enseignant-chercheur-doctorant chargé du dossier « Accompagnement des jeunes chercheurs et formations » ; développement d'une offre spécifique en complément de celle de l'École Doctorale très focalisée sur le droit. Subsistent des obstacles tels l'impossibilité pour les sociologues et historiens du LaSSP d'accéder directement aux contrats doctoraux universitaires délivrés par les écoles doctorales de rattachement.

Le comité d'experts recommandait de ne pas limiter l'internationalisation à l'accueil de chercheurs et « d'assurer le financement de séjours à l'étranger ». En réponse, le LaSSP a établi des dispositifs favorisant la participation à des colloques internationaux, les publications en anglais, les séjours de recherche et les missions de terrain à l'étranger.

Le comité regrettait la faible proportion de recherches financées par les agences ANR et ERC. Les efforts entrepris en ce sens sont freinés par les capacités administratives limitées du LaSSP. Les services centraux supports — encore en cours de structuration pour certains — permettent d'aider sur les enjeux administratifs, mais pas vraiment en amont, avec les EC, sur la construction de réseaux scientifiques essentiels.

Les experts suggéraient aussi de « corriger le défaut de parité [...] en particulier au niveau de la direction de l'unité ». En réponse, la question du genre a été prise en considération dans la gouvernance de l'unité, sans pour autant parvenir à corriger les déséquilibres. La répartition hommes-femmes dans les tranches d'âge académique susceptibles de prendre des responsabilités de pilotage scientifique peut aussi expliquer cette difficulté. Un effort a également été réalisé quant à la représentation des différentes disciplines.

Le comité notait que la fréquentation des séminaires n'était pas « à la hauteur requise ». La restructuration de l'offre de séminaires et leur organisation conjointe avec d'autres laboratoires toulousains ont amélioré le bilan en la matière.

Enfin, il était conseillé à l'unité de « poursuivre la réflexion » sur sa « reconnaissance en tant qu'UMR ». L'objectif est en passe d'être atteint : les tutelles ont rendu un avis positif sur le projet de fusion avec le CERTOP et l'accès au statut d'UMR en 2026. Les négociations en vue de s'accorder sur une structuration scientifique et une gouvernance commune sont engagées et conduites de façon collégiale et inclusive (enseignants-chercheurs, doctorants et personnels d'appui).

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

Structuré en axes de réflexion clairs, le LaSSP a mis en place une gouvernance interne permettant d'atteindre les objectifs fixés en matière de recherche, de formation doctorale, d'interdisciplinarité et d'internationalisation. Le projet de fusion est, par ailleurs, bien appréhendé et les synergies envisagées sont à la fois réalistes et stratégiques (hausse du potentiel en personnel d'accompagnement de la recherche, attractivité doctorale pour l'ensemble des disciplines de l'unité et pour les chercheurs CNRS, renforcement de l'expertise sur des thématiques existantes ou en émergence, enrichissement de la formation adossée à l'équipe).

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le LaSSP poursuit un projet d'UMRisation depuis plusieurs années. Les objectifs attendus sont clairs, réalistes et éminemment stratégiques puisque le LaSSP est la seule unité d'un Institut d'études politiques non associée à une structure reconnue par le CNRS. Ce projet permettra d'attirer des chercheurs en sections 39 et 43, d'augmenter son potentiel d'encadrement des thèses dans toutes les disciplines de l'unité, mais aussi d'atteindre son objectif d'internationalisation de la recherche en accédant à des financements européens de premier plan. Le projet de fusion avec le CERTOP constitue un important levier de cette politique.

S'agissant de l'objectif lié à la formation doctorale, le LaSSP a su renforcer son potentiel d'encadrement dans toutes les disciplines qu'il accueille (passage de 9 à 14 enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR en droit, science politique, sociologie et histoire, accueil d'une maîtresse de conférences en histoire). L'unité a également su diversifier les modalités d'accompagnement des doctorants et post-doctorants, fort intégrés dans le fonctionnement de l'équipe puisqu'ils sont représentés au conseil de laboratoire, disposent de temps d'expression dédiés lors des assemblées générales, et surtout, sont associés à l'ensemble des groupes de travail constitués par le LaSSP durant le précédent exercice. La quasi-totalité des doctorants sont financés par des contrats doctoraux que l'École Doctorale droit et science politique attribue par convention. Cette ressource pose cependant le problème du financement de terrains éloignés — en particulier de terrains ultramarins ne pouvant pas être soutenus dans le cadre de dispositifs d'aide à l'internationalisation de la recherche. Enfin, le collectif de jeunes chercheurs est extrêmement cohésif et capable d'organisation collective sur des sujets divers (financement des terrains, mais aussi accueil des anciens doctorants pendant au moins 8 ans - durée moyenne d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche).

Le comité souligne donc le nombre de thèses financées (28 sur 43), la qualité des conditions de travail doctoral (existence d'un livret d'accueil, mise à disposition de bureaux et de postes de travail, accès à des contrats doctoraux à hauteur de deux par an à minima, accès à des dispositifs d'aide financière à la mobilité, à l'inscription en colloque), la richesse des formations doctorales proposées (en interne, à l'échelle de Sciences Po Toulouse, des deux Écoles Doctorales concernées ou de la COMUE).

En matière d'internationalisation, le bilan de l'équipe est également très positif. Outre le nombre de publications en langues étrangères (passé de 48 à 66, dont une augmentation de 16 à 26 articles en langue étrangère), soulignons l'augmentation des échanges internationaux, l'obtention d'un projet européen H2020 et la présence d'une dynamique de dépôt d'un projet auprès de l'ERC (même s'il n'a pas été retenu).

La structuration scientifique de l'équipe (trois axes thématiques « Gouvernement, administration et politiques publiques » ; « Socialisations, engagements, mobilisations et politisations pratiques » ; « Circulations entre pouvoir et politique et formes de transnationalisations ») est cohérente, correspondant aux expertises de l'unité. Le tout est étayé par une gouvernance, adaptée à la taille de l'équipe (25 enseignants-chercheurs dont 14 professeurs des universités, 21 doctorants, 2 post-doctorants, 2 personnels d'accompagnement de la recherche mis à disposition par Sciences Po Toulouse et représentant un équivalent temps plein). Une assemblée générale annuelle discute et décide des orientations collectives. Un conseil de laboratoire représentant les axes, les diverses disciplines et catégories de personnel (dont 3 représentants des doctorants et 1 représentant des personnels d'accompagnement de la recherche sur 14 élus) les met en œuvre. Notons que la structuration par axe est davantage scientifique qu'organisationnelle puisque les axes ne disposent pas de budget propre, de manière à augmenter les mutualisations et péréquations budgétaires, mais aussi, à autoriser les circulations de personnel entre axes. Cette organisation facilitera la réflexion conduite pour réorganiser scientifiquement l'unité commune à venir, mais constitue aussi un enjeu puisque le CERTOP a des pratiques budgétaires extrêmement différentes (enveloppe par axe, pas de financement possible des terrains des doctorants).

L'équipe dispose de ressources matérielles et financières lui permettant de déployer son projet. La dotation d'environ 40 k€ par an est complétée par des financements issus de la recherche contractuelle, à hauteur d'environ 120 k€ par an. Elle dispose également des ressources de sa tutelle Sciences Po Toulouse et de son partenaire — l'Université de Toulouse Capitole (service commun de soutien à la recherche, aide à la publication, aux déplacements en colloque, contrats doctoraux, BQR, aide à la valorisation).

L'équipe témoigne d'une forte inscription dans son environnement local (en particulier à Sciences Po Toulouse où elle est extrêmement investie) et d'une capacité à se saisir des programmes structurants du site (PIA 4 TIRIS), en dépit d'un environnement institutionnel en cours de stabilisation (présence d'une COMUE et de deux établissements publics expérimentaux).

Enfin, l'équipe se conforme aux orientations des tutelles en matière de politique RGPD (en s'appuyant sur les ressources préexistantes localement par notamment la MSHS Toulouse) et elle s'est engagée plus activement dans la réflexion écoenvironnementale (calcul de l'empreinte carbone de l'unité, élaboration d'une charte, d'un mémo du chercheur, d'un guide des bonnes pratiques, engagement dans le schéma DDRSE). S'agissant des violences sexistes et sexuelles et de la parité, l'implication est moins forte. L'équipe mobilise les ressources développées par Sciences Po Toulouse en la matière, et si l'effectif de l'équipe est paritaire (17 hommes/20 femmes), il n'en est encore rien des fonctions directionnelles.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le faible niveau d'appui à la recherche freinant le développement de sa politique de recherche contractuelle constitue un point de vigilance. Certes, la fusion va permettre d'augmenter le potentiel d'appui de l'unité - par la mise à disposition d'un personnel, mais aussi l'accès à des services déjà présents au CERTOP. Cependant, il n'est pas assuré que la mutualisation envisagée suffise à absorber l'augmentation de l'activité gestionnaire qui va s'ensuivre à court terme (saisie sur les outils CNRS impossible à anticiper) et à moyen terme (les enseignants-chercheurs attendent la fusion pour intensifier leur activité contractuelle). Les conditions et limites dans lesquelles cette mutualisation est envisagée par les deux unités sont actuellement négociées à travers une procédure engageant l'ensemble des parties prenantes, tutelles, mais aussi, personnels.

Une durée moyenne de thèse de huit ans, alors que les thèses sont assez largement financées, constitue un deuxième point de vigilance. Comment les doctorants parviennent-ils à achever leur thèse dans ces conditions ?

La réflexion sur les violences sexistes et sexuelles et la parité au sein de l'unité gagnerait à être intensifiée, en s'appuyant sur l'expertise du CERTOP, très avancé en la matière.

La forte intégration de l'équipe dans l'offre de formation de Sciences Po Toulouse est un élément très positif qui suscite aussi un point de vigilance identifié par le document d'autoévaluation, soulignant la charge administrative et pédagogique soutenue par l'équipe. La perspective de l'accueil d'un chargé de recherche et d'un directeur de recherche, consécutif à l'UMRisation, pourrait consolider l'activité scientifique de l'équipe, mais une réflexion visant à encourager le plein engagement des autres enseignants-chercheurs dans la recherche gagnerait à être ouverte. L'intensification des liens avec les enseignants-chercheurs du CERTOP constitue également un levier d'action possible — leurs expertises pouvant être investies dans l'enseignement mastérial et doctoral de Sciences Po Toulouse afin d'alléger leur charge pédagogique, si toutefois leur propre charge d'enseignement l'autorise. Enfin, la possibilité pour les chargés de recherche et les directeurs de recherche recrutés d'accéder à des formations mastérielles de très bon niveau permettant le recrutement de bons doctorants doit être pensée comme un argument d'attractivité — en particulier pour les collègues en début de carrière.

La politique de soutien à la mobilité professionnelle par les personnels d'appui à la recherche est relativement peu évoquée par la direction — sans doute en raison de la spécificité de la nature de l'appui (personnels partagés avec la tutelle, sur des temps de travail partagés). La perspective de l'accueil d'un autre personnel dédié après l'UMRisation engagera l'équipe dans une réflexion plus poussée sur l'intégration et la formation des personnels d'appui. Et ce, d'autant que l'actuel agent contractuel sera amené, dans cette nouvelle configuration, à passer un concours de titularisation et à assurer en même temps la charge administrative découlant du passage à la nouvelle unité UTOPI.

Si le projet de fusion avec le CERTOP est très bien argumenté et présenté, la réflexion concernant les redéfinitions des collaborations avec les autres équipes toulousaines susceptibles de travailler sur des thématiques connexes — le LEREPS de Sciences Po Toulouse et le LISST — devra être poursuivie au fur et à mesure que le projet scientifique de la nouvelle UMR UTOPI sera mis en œuvre.

Une incertitude importante concerne les liens et les dynamiques de repositionnement possible d'UTOPI dans un contexte institutionnel très complexe où le partenaire Université Toulouse Capitole conduit sa propre politique de structuration des recherches en science politique, en lien avec d'autres équipes et écoles, et où Sciences Po Toulouse, tutelle d'UTOPI, est en attente des déploiements de la politique de l'Université Toulouse Capitole, en demande d'accès au statut de grand établissement.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

Le LaSSP se situe à la croisée de quatre disciplines. Dans chacune, le laboratoire a une importante activité de publications (186 articles dans des revues à comité de lecture sur la période), sollicite et obtient des programmes de recherche financés, tandis que ses membres sont investis dans des instances telles que le CNU et dans des comités de rédaction.

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le LaSSP est un laboratoire très investi dans les diverses facettes de l'activité scientifique. Sa production scientifique est ainsi importante, avec pas moins de 186 articles publiés sur la période dans des revues à comité de lecture reconnues, à l'échelle française, mais aussi internationale, en particulier dans différentes revues anglo-saxonnes. À cela s'ajoutent 38 ouvrages, 134 chapitres d'ouvrages, et dix-neuf numéros spéciaux et dossiers de revues, pour un total de 446 publications. Le document d'autoévaluation insiste sur la manière dont les échanges internes permettent de favoriser toutes ces publications, ainsi que sur les multiples collaborations engagées avec des collègues affectés dans d'autres laboratoires. Cette production est également favorisée par le personnel d'appui à la recherche qui repère les appels à communication ou à articles, et soutient la valorisation des publications. Il faut également noter que toutes les catégories de membres de l'unité contribuent à ces publications, notamment les doctorants, pour lesquels un cycle de formation a été mis en place à partir de 2021. Plusieurs membres font partie des comités de rédaction de 27 revues scientifiques nationales ou internationales (*Sociétés contemporaines*, *Politiques de communication*, *Biens symboliques*, *Governance & Public Management Series*), et produisent des rapports sur des propositions d'articles reçues par d'autres revues.

Les membres de l'unité communiquent également très régulièrement leurs résultats de recherches dans des manifestations scientifiques en France et à l'étranger. Ils (co-)organisent des manifestations qui sont structurantes pour leurs communautés scientifiques et invitent régulièrement leurs collègues à venir présenter leurs travaux. Enfin, les membres de l'unité sont investis dans des instances de pilotage et d'expertise, telles que des comités Hcéres, des instances disciplinaires (agrégation de science politique, CNU 02 et 04). De même, les membres ont des responsabilités dans des sociétés savantes nationales (GIS, GDR, AFSP, AFS) et internationales (EGPA, ASPA) propres à leurs disciplines. Deux membres de l'unité ont, par ailleurs, été membres de l'IUF.

S'agissant de la structuration de son activité scientifique, les recherches conduites dans l'équipe s'articulent autour de trois axes dynamiques, ayant donné lieu à des soutenances de thèse ou d'HDR, à des financements de différentes origines (dont un P2PR2P - Responsibility to protect population through peer-to-peer and trusted community, financé par un fonds européen dans le cadre du programme H2020), à des publications et communications et à des séminaires scientifiques. Le premier axe porte sur le gouvernement, les administrations et les politiques publiques et accueille des travaux sur les administrations à l'échelle européenne (en synergie avec l'EGPA, société savante européenne), la gouvernance territoriale (en lien avec le dispositif national POPSU), ou les politiques d'égalité entre les sexes (en lien avec le programme financé par l'ANR EGALITES-COVID). Le deuxième axe porte sur les socialisations politiques, que ce soit en matière de politisations pratiques, d'engagements, de sociologie politique des capitalismes, ou d'études du champ journalistique. Le troisième interroge les circulations entre espaces contribuant à la production des ordres sociaux et politiques. Le dialogue entre ces axes s'appuie sur deux séminaires structurants. L'un porte sur les terrains de l'international, l'autre a visé à redynamiser la vie scientifique après la crise COVID.

Toutes ces activités s'adossent à des financements sur projets qui émanent de l'ANR (participation à deux contrats nationaux co-portés), de programmes d'investissement d'avenir (PIA) ou LabEx. Le laboratoire indique chercher à développer encore cette recherche de financements extérieurs : en ce sens, un projet européen ERC a été ainsi déposé au cours de la période, même s'il n'a pas été retenu.

Tous ces éléments montrent que le laboratoire a une activité de recherche très soutenue, très articulée aux enjeux sociaux et aux enjeux scientifiques des disciplines qu'il met en dialogue (sociologie, science politique, histoire, droit).

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

S'il présente des ressources indéniables, le laboratoire doit se montrer vigilant sur plusieurs points. Les liens, échanges, et collaborations avec des laboratoires proches, à l'échelle de Toulouse ou éventuellement d'autres villes telles que Bordeaux, sont à encourager. Le projet de fusion avec le CERTOP va dans ce sens.

L'activité du laboratoire est pour partie conditionnée à sa réussite dans l'obtention de contrats de recherche, notamment européens et internationaux. Ne pourrait-il pas consolider sa politique de recherche de financements locaux (à l'échelle de la région ou de la métropole toulousaine) ? Certaines collaborations avec des acteurs institutionnels locaux constituent des leviers évidents.

L'unité se projette dans l'accès à des financements nationaux et européens de premier plan (ANR et ERC). Les dynamiques scientifiques sont présentes, mais il lui faudra faire partager cette priorité à l'unité partenaire — à ce jour davantage investie sur d'autres fonds et leviers d'internationalisation de la recherche (pas de projet d'ERC sur le précédent exercice par exemple).

Le projet scientifique de la nouvelle unité est stimulant, mais il doit encore être approprié et cristallisé autour de terrains et objets scientifiques distinctifs — par exemple autour des enjeux environnementaux si l'on croit les profils de collègues CNRS ayant déclaré un intérêt pour la nouvelle unité, mais aussi autour de l'alimentation - domaine qui doit être consolidé par l'appui d'un personnel CNRS et dans lequel des synergies nouvelles sont envisageables (liens entre les collègues juristes, spécialistes de l'encadrement réglementaire de l'huile de palme, les sociologues de l'alimentation et les chaires intégrant la Malaisie, pays à enjeu sur la question).

Les outils du CERTOP (chaires travail et alimentation, plateformes) doivent faire l'objet d'une intégration plus forte dans les perspectives scientifiques de l'équipe. Le LaSSP peut en effet apporter une expertise forte sur les dynamiques d'internationalisation en jeu dans les projets scientifiques des chaires tandis qu'il peut profiter en retour de l'accès à de nouveaux terrains ou à de nouvelles méthodes d'enquête par les plateformes. Cette innovation méthodologique, en cours d'affirmation au CERTOP, peut constituer un levier supplémentaire d'attractivité pour les personnels CNRS.

Un point d'attention concerne le nouveau périmètre du laboratoire résultant de la fusion avec le CERTOP, et plus précisément les évolutions actuelles du Pôle universitaire de Toulouse Capitole, auxquelles le laboratoire ne semble qu'assez partiellement associé. Or, cette intégration pourrait être tout à fait précieuse, par exemple pour mutualiser les coûts inhérents à l'obtention et à la gestion de projets de recherches financés (en matière d'expérience et de personnels d'appui à la recherche pour accompagner le montage et le suivi de ces projets).

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le LaSSP valorise fortement l'interdisciplinarité et l'engagement scientifique dans des thématiques stratégiques à fortes répercussions sociales. En témoignant sa politique de dissémination des fruits de la recherche auprès de publics variés et de manière innovante, son effort de décloisonnement scientifique et d'implication d'une large palette de partenaires, son action dans le domaine de l'appui aux politiques publiques. Sa contribution à la formation des enseignants du secondaire, suspendue lors du précédent exercice, peut aussi être tout à fait stratégique et distinctive.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La pertinence sociale de l'activité du LaSSP se mesure à travers plusieurs critères. Les fruits des recherches de l'unité sont disséminés auprès de publics variés et de manière innovante avec, par exemple, un jeu vidéo élaboré à partir des recherches menées dans le cadre de la recherche financée par l'ANR Gilets jaunes, et la participation à l'organisation du festival « L'histoire à venir » ou encore par les supports utilisés (blogs). Une offre de formation continue a été mise en place notamment pour les enseignants du secondaire. L'ensemble atteste une volonté de transmettre non seulement les résultats des recherches, mais plus fondamentalement la culture scientifique et l'intérêt social de la recherche.

Le rapport souligne un effort de décloisonnement scientifique et d'implication dans des thématiques sociétales et sociales à différents niveaux et avec une large palette de partenaires, y compris situés hors du champ académique. L'unité, pluridisciplinaire, fait preuve d'une dynamique remarquable dans le dépôt de projets internationaux ou nationaux (H2020/NGI Atlantic.eu) et porte deux contrats financés par l'ANR. Elle gère aussi des contrats scientifiques nationaux (ministère de la Culture), financés par le LabEx « Structurations des mondes sociaux » (SMS) et le projet TIRIS, des contrats avec des partenaires culturels (Cité de la musique, Service de coopération et d'action culturelle) ou issus de la société civile (projets CultuRights et Musl(c)zards).

Le LaSSP porte des recherches privilégiant les thèmes à portée sociale et sociétale immédiate, avec des terrains européens ou non. L'ancrage pratique de la recherche théorique se lit dans les colloques organisés, à l'image de celui portant sur « Les partis à l'inventaire. Sociologie des formes partisans contemporaines » ou du projet « Musl(c)zards : la mémoire au service de la "résilience" des habitants du quartier des Izards du Toulouse Initiative for Research's Impact on Society (TIRIS) ».

L'unité est très impliquée dans l'aide à la décision publique. Nombre de conférences/colloques ou de participations à des colloques de ses membres ont pour objet la réforme de l'État, l'action publique, l'administration y compris territoriale (voir par exemple l'ouvrage comparatiste sur la représentation locale de l'État), la gouvernance y compris multilatérale (séance de débats au CAPS du MEAE). Les projets auxquels l'équipe est intégrée comportent en outre une dimension de conseil à l'action publique, comme CLIMACT (porté par l'Université Toulouse Capitole) ou DECRIP (porté par l'INALCO).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le document d'autoévaluation n'évoque pas un débat actuel central : celui de la liberté académique. Or, il s'agit d'un enjeu de premier ordre dès lors qu'il est attendu des universitaires qu'ils développent des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social ou qu'ils partagent leurs connaissances avec le grand public et qu'ils interviennent dans des débats de société.

Il est dommage que l'offre de formation continue à destination des enseignants d'histoire et géographie du secondaire n'ait pu aboutir du fait du manque de ressources du rectorat. Compte tenu du succès très fort des formations en science politique à l'université, la formation des enseignants du secondaire et la mise en place de canaux d'échanges réguliers constituent des enjeux significatifs. Dans le nouveau contexte, l'unité pourrait rouvrir ce chantier de première importance.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'unité témoigne d'un dynamisme évident et d'une grande capacité à se saisir des conseils apportés et des leviers locaux existants pour atteindre les objectifs fixés. Elle constitue, en outre, un instrument central de la politique de formation mastérale de l'IEP de Toulouse et un important instrument de son rayonnement scientifique. Le projet de fusion avec le CERTOP est particulièrement pertinent : il s'appuie sur une interconnaissance et des collaborations antérieures (dans les recherches, des séminaires, par le LabEx SMS ou le groupe BECO), il permettra au LaSSP l'accueil de chercheurs qui viendront renforcer un potentiel de recherche indéniable, l'augmentation de ses ressources en matière d'appui à la recherche. Il autorisera aussi des synergies thématiques (sur le travail politique, les comparaisons internationales et l'ouverture à d'autres aires politiques et sociales, les systèmes éducatifs, les classes populaires, les transitions environnementales, mais aussi, le genre) et institutionnelles (en donnant accès à d'autres ressources en matière de politique RGD et paritaire). La fusion permettra également de renforcer l'attractivité doctorale (l'affiliation à 2 écoles doctorales ouvrira des possibilités pour l'ensemble des doctorants accueillis — quelle que soit leur discipline) et la formation mastérale et doctorale (les collègues de CERTOP étant susceptibles de renforcer l'expertise pédagogique à disposition).

Les modalités de gouvernance associées à la mise en œuvre du projet à venir et à la mutualisation des ressources sont à préciser sur différents points : redécoupage des missions entre personnels d'appui venant du LaSSP et ceux du CERTOP, harmonisation des modes de fonctionnement interne, enveloppes financières par axe, financement des terrains des doctorants, modalités de reconnaissance et d'accueil des anciens doctorants, définition d'une politique raisonnée d'attractivité des personnels CNRS selon les thématiques et positions dans la carrière. La cristallisation du projet scientifique autour des transitions en opérations de recherche concrètes et distinctives, réparties dans chacun des nouveaux axes et mobilisant l'ensemble des disciplines du LaSSP, reste à opérer dès après le 1er janvier 2026. Quoi qu'il en soit, le potentiel et la pertinence du projet proposé sont évidents. La qualité de la direction de l'unité est par ailleurs remarquable. Elle a permis de construire de la stabilité dans un environnement institutionnel instable et de maintenir une équipe cohésive se projetant dans la future unité UTOPI. Il est aujourd'hui essentiel que ce travail, engagé à l'échelle des équipes et de la direction, soit accompagné et soutenu par les tutelles impliquées (CNRS, Sciences Po Toulouse, Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès, Université de Toulouse) et par les partenaires institutionnels (Université de Toulouse Capitole).

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Les orientations scientifiques et institutionnelles prises sont judicieuses et pertinentes aux niveaux local et national. Plusieurs suggestions peuvent être faites. Il convient d'accompagner le personnel d'appui à la recherche dans la reconfiguration forte de son environnement de travail (nouveaux collègues, nouvelle division du travail, circulation entre sites, tensions découlant de la charge de travail liée à la mise en place d'UTOPI en janvier 2026 et de la préparation d'un concours de titularisation). La fiche de poste — et la part gestionnaire du travail attendu du personnel IEP — doit être précisée dans les plus brefs délais.

Le dialogue doit se poursuivre pour harmoniser les fonctionnements des deux anciennes unités en particulier concernant la distribution de la dotation (par axes ?) et le soutien aux doctorants (financements des terrains, reconnaissance de leur implication dans la vie scientifique, accompagnement dans leurs insertions possibles dans, mais aussi, hors de l'ESR).

Il faudrait introduire des rencontres régulières des tutelles et partenaires (CNRS, Sciences Po Toulouse, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, Université de Toulouse et Université Toulouse Capitole) pour stabiliser un environnement dans lequel la nouvelle unité doit se positionner aux côtés d'autres équipes et écoles de l'Université Toulouse Capitole notamment. Quelle place les tutelles et partenaires veulent-ils donner à UTOPI ? UTOPI peut-elle constituer un levier ou une ressource de leur politique scientifique propre ? Et quels soutiens lui apporter ?

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Le projet scientifique d'UTOPI est pertinent et s'articule bien aux orientations locales (TIRIS) et nationales (CNRS). Il est en phase avec les défis sociaux contemporains. Le LaSSP a l'expertise pour s'y engager pleinement. Il lui faut cependant réfléchir à la notion même de transition (par rapport à d'autres comme le changement social), pour pouvoir intégrer sociologues, historiens et politistes ne travaillant pas sur des politiques dites de transition. Il lui est aussi conseillé de préciser les leviers de mise en œuvre du projet : un séminaire Transition pour favoriser son appropriation par les équipes ? Des opérations de recherche rassemblant des chercheurs ex-LaSSP et ex-CERTOP autour de terrains (tels One Health) ? L'identification de synergies possibles, dans les domaines de l'alimentation et de l'environnement, du genre et du corps, ou de l'enfance ?

Il semble important de construire une culture commune autour des leviers d'internationalisation de la recherche. Dans quelle mesure les chaires, plateformes et réseaux préexistants au CERTOP peuvent-ils aider ?

L'attractivité pour les chercheurs CNRS ne dépend pas que du projet scientifique : *quid* de la valorisation de l'offre de formation mastérale de haut niveau que permet la fusion des deux équipes ? Des outils à disposition (chaires, plateformes, services centraux des tutelles adaptés à leurs besoins) ? De la prise en considération des étapes des carrières des personnels CNRS dans l'effort d'attractivité ?

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

L'activité est ici remarquable. La seule recommandation concerne le renforcement du travail de formation sur les libertés académiques et les enjeux d'intégrité scientifique, en direction des enseignants du secondaire, de la société civile et des doctorants de la nouvelle unité.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 28 novembre 2025 à 9 h

Fin : 28 novembre 2025 à 17 h

Entretiens réalisés : en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9 h - 9 h 15 Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

9 h 15 - 9 h 45 Entretien à huis clos avec la direction de l'unité

9 h 45 - 10 h 15 Entretien à huis-clos avec Éric DARRAS, directeur de Sciences Po Toulouse et Patrice ROUSSEL, vice-président recherche de l'Université Toulouse Capitole

10 h 30 - 11 h 50 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants

10 h 30 - 10 h 50 : exposé liminaire par la direction de l'unité

10 h 50 - 11 h 50 : discussion à partir des questions du comité

11 h 50 - 12 h 10 Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

13 h 45 - 14 h 45 Entretien à huis clos avec les chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires

14 h 45 - 15 h 15 Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants

15 h 15 - 15 h 45 Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs

16 h 15 - 16 h 45 Entretien à huis clos avec la direction de l'unité

16 h 45 - 17 h Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique
Second *debriefing* du comité. Préparation du rapport d'évaluation

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Toulouse, le 3 février 2026,

Le document d'évaluation fourni par le comité de visite de l'HCERES n'appelle pas de commentaire particulier de la part de la Direction du LaSSP, laboratoire désormais fusionné au sein de l'Unité nouvellement créée, UTOPI (UMR 5311). Nous nous félicitons de cette évaluation qui souligne le travail accompli par toute l'équipe d'enseignants-chercheur.euses, y compris les jeunes chercheur.euses depuis la précédente évaluation. La progression quantitative et qualitative de la recherche dans les différentes disciplines représentées, les synergies entre les membres ainsi que la progression dans la dynamique de réponse aux appels à projet est soulignée.

Le rapport confirme surtout l'excellente opportunité représentée par la fusion avec le CERTOP pour donner le nouveau laboratoire UTOPI et nous conforte dans notre stratégie depuis plusieurs années. Cette fusion va en effet accompagner la montée en compétence interscience et technique dans le montage de réponse à des appels à projet, tant au niveau local et régional (TIRIS et région) qu'au niveau national (ANR, ADEME, etc.) et européen (ERC). Elle va augmenter notre surface collective d'intervention dans les Sciences avec et pour la société (SAPS) et dans l'éclairage académique des débats publics. Elle va accroître les interventions croisées dans les formations de niveau master au sein de nos tutelles, et permettre à des chercheurs CNRS de s'adosser à ces formations d'excellence.

Les experts nous aident également à bien identifier les risques d'une telle fusion. Pour le personnel d'accompagnement de la recherche, d'abord, dont les tâches vont évoluer et que nous veillons collectivement à accompagner et sécuriser. Pour l'insertion dans le nouvel écosystème de l'enseignement et de la recherche à Toulouse, ensuite, le laboratoire étant amené à travailler au sein des deux EPE dont le périmètre et les collaborations sont encore flous. Le rapport nous invite enfin à soutenir des réflexions collectives sur les libertés académiques et les violences sexistes et sexuelles, thématiques sur lesquelles les membres de l'ancien LaSSP sont particulièrement attentifs au sein d'un établissement de tutelle qui s'en soucie fortement, et pour lesquelles les discussions avec les collègues de l'ancien CERTOP seront, comme le soulignent les experts, très stimulantes.

Nous remercions donc nos collègues qui ont réalisé cette expertise qui met pleinement en lumière la qualité de notre collectif lassspien et les riches opportunités offertes par la fusion avec le CERTOP au sein de l'UMR 5311 UTOPI.



Julien WEISBEIN
Directeur du LaSSP

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

